



LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque transport de marchandises est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations** (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.

- › **Confinez-vous** rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- › Ne fumez pas. Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.

